

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2008

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BEACCO Lucie, BOIVIN Jacqueline, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DUBOIS Philippe, MARAUD Delphine, PERRIN Jean-Michel, PEYFORT Jean-Christophe, ROUTHIER Michel.

ABSENTS EXCUSES : BAILLY SALINS Nathalie, LABORDE Yvette, MELOT Pierre.
Philippe FOURNOT a été nommé secrétaire de séance.

1- RENOUELEMENT LIGNE DE TRESORERIE

Une ligne de trésorerie a été contractée le 10 janvier 2007. Il convient de la renouveler. Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire afin de faire le nécessaire auprès du service bancaire et signer tous documents relatifs à cette affaire.

2- SIDEC : avenant au marché parking « Ecole »

Des travaux complémentaires, décidés en cours de chantier, entraînent une incidence financière de 1784.13 € TTC. Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant concernant cette plus-value.

3- DROIT DE PREEMPTION

Monsieur FOURNOT, Adjoint, présente deux déclarations d'intentions d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrées jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit des parcelles AD n° 162, AD n° 159 et AD n° 160. Après examen de cette demande, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur les parcelles mentionnées ci-dessus.

4- SMC/COURLANS : protocole d'accord

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 20 juillet 2006, du 31 mai 2007 concernant l'exercice du droit de préemption sur les parcelles AD n° 39, 115, 81, 82. Il rappelle également la délibération du 2 octobre 2007 mentionnant le désir du Conseil Municipal de ne pas poursuivre la procédure engagée.

Il informe le Conseil Municipal qu'il a reçu avec l'avocat de la commune, les représentants de la Société SMC ainsi que leur conseiller juridique, Lors de cette réunion, un protocole d'accord transactionnel a été élaboré. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à le signer.

5- CAVEAU : conventions

Monsieur le Maire rappelle les différentes délibérations concernant la réfection de la salle communale. M. Joël SOTRET, du cabinet BEC, désigné comme le maître d'œuvre, nous a informé qu'il cessait son activité. Un état de fin de mission est dressé et il sera réglé sur la base du travail rendu. Le cabinet PSB assura la mission de suivi de chantier et de réception des travaux.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

6- VOIRIE COMMUNALE :

Par courrier en date du 23 octobre 2007, M et Mme FERKAI sollicitent un échange avec la commune de parcelles communales se situant autour de leur propriété en échange d'une parcelle qui leur appartient se situant Route de Chilly après le pont. Le Conseil Municipal, après débat, accepte le principe de l'échange de terrain et mandate Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives.

De même, un problème de voirie existe pour rétablir l'accès aux riverains concernés. Les élus ont rencontrés les nouveaux acquéreurs domiciliés 445, Rue Robert Morland pour les informer de cet état de fait afin de trouver une solution acceptable entre toutes les parties. Monsieur le Maire proposera au BP 2008 l'inscription de cette réfection.

7- GAZ DE FRANCE : redevance pour occupation du domaine public

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été actualisé par le décret du 25 avril 2007. Il donne connaissance au Conseil du décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages de transport et de distribution de gaz et par les canalisations particulières de gaz et modifiant de code général des collectivités territoriales. Le conseil Municipal décide de fixer le taux de la redevance pour occupation public à hauteur de 100 % du plafond de 0.035 €/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus.

8- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

- Recensement de la population
- Lecture est donnée du courrier d'Yvette LABORDE
- Pétition des habitants de Chavannes au sujet de la dangerosité dans sa traversée entière sur le RD 678
- Caveau : réflexion sur l'aménagement de la cuisine
- Travaux RD 678 : démarrage le 04/02/08 pour une durée de 2 mois. Nous invitons tous les riverains concernés par les désagréments du chantier d'être patients et conciliants, car ces travaux, très attendus, apporteront la sécurité pour tous dans la traverse de notre village.
- Démarrage travaux contournement Lons
- La voie verte est un véritable succès, un souci, le stationnement des véhicules des promeneurs. L'employé communal a été amené à définir un périmètre autour de l'ancienne gare afin de préserver la tranquillité des riverains. Une rencontre avec les services de la Communauté de Communes, gestionnaire de la Voie Verte a permis d'ouvrir un dialogue sur un futur schéma de stationnement convenant à tous. Des utilisateurs de la voie ont sollicité la Municipalité pour l'installation de bancs de repos. Monsieur le Maire a fait part de cette demande au service de la Communauté de Communes.
- Avancement coupes de bois : certains affouagistes arrivent au terme de leur coupe. Les bois coupés seront mesurés par un membre de la commission des bois ou le représentant de l'ONF puis pourront être évacués.

Le secrétaire de séance,
Philippe FOURNOT

Le Maire,
Alain PATTINGRE